



Problème avec constructeur de maison

Par **yannziz**, le **27/09/2010** à **17:12**

Bonjour, En fait j'ai 3 questions qui se rejoignent :

1- Je fais actuellement construire. Lors des travaux, le chemin d'accès a été fortement dégradé et le constructeur a décidé d'interrompre le chantier pour cause d'innaccessibilité. En a-t'il le droit ?

2- On m'a dit que le constructeur était obligé de me chiffrer le prix exact des travaux pour la réalisation du chemin avant que celui-ci ne soit fait. Est-ce vrai, car cela n'a pas été le cas ?

3- Enfin le constructeur nous affirme que nous lui devons un accès carrossable au chantier pendant toute la durée des travaux. Est-ce vrai ?

Merci par avance.